

Guénange à la Canner

TRAVAUX À BETTELAINVILLE

Environnement et sécurité



Élargir le trottoir pour le sécuriser pour l'accès à l'école

Depuis le début du mois d'octobre, les habitants de la rue du Gibet et rue des écoles voient s'affairer les ouvriers d'une entreprise de travaux publics. Les ouvrages d'enfouissement des réseaux sont en cours. Ces travaux ont été décidés, afin d'améliorer l'environnement en rendant les réseaux d'électricité plus discrets, tout en protégeant les équipements des intempéries.

Un autre chantier est en cours, la canalisation du fossé au virage de la route de Vigy. La tranchée va être consolidée, élargie et sécurisée, rendant plus accessible la rue des écoles, pour les parents et leurs enfants.

IDÉE DE SORTIE

Marché de Noël à Reims

La CLCV de Guénange organise le dimanche 1^{er} décembre une sortie au marché de Noël de Reims avec son village de cent trente-cinq chalets, ses parades, son train promenade, ses ateliers, son chalet du Père Noël et sa super grande roue. Départ à 6 h 45 place de l'Hôtel-de-Ville et à 7 h, place St. Benoît ; arrivée à Reims vers 10 h 30 ; déjeuner au restaurant La Lorraine à 11 h 30 ; visite du marché de Noël et de la ville l'après-midi ; retour vers 22 h 30. Prix du voyage : 55 euros pour les adhérents, 65 euros pour les non adhérents et 40 euros pour les enfants de moins de 12 ans. Ce prix comprend le transport en bus et le déjeuner au restaurant (avec boisson). Inscriptions avant le 15 novembre à la CLCV, au centre social Louise-Michel.

INFORMATIQUE À KÉDANGE-SUR-CANNER

S'Canner club vous attend



Un peu moins de monde que l'an passé lors de la reprise des cours d'informatique pour tous dispensés par des bénévoles de l'association "S'Canner Club " lancée voici une dizaine d'années et aujourd'hui présidée par le jeune Robin Ripplinger. Il existe toujours un noyau de fidèles, des nouveaux aussi... Mais sachez que l'on peut les rejoindre quand on veut, et quel que soit le niveau... D'aucuns se perfectionnent sur les images avec Laurent Pintiau. Pour cela il suffit de se présenter à l'école élémentaire de Kédange, chaque lundi soir, de 20h à 22h (pas de cours pendant les vacances scolaires). Possibilité de venir découvrir les activités avant de s'inscrire.

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecins
Metzervisse, Kédange, Hom-bourg-Budange, Distroff : (tél. 0820 33 20 20).

Pharmacies
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romaines (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

GUÉNANGE

Guénange comédie-club aux Glycines



La troupe Guénange comédie-club se produira salle Voltaire le 14 décembre. Photo RL

"Il est bon d'être entouré", c'est la pièce que l'association Guénange comédie-club a présentée aux résidents des Glycines dans le cadre des animations habituelles de la maison de retraite. Une prestation hautement comique de trois quarts d'heure à laquelle les résidents ont participé en nombre et que, apparemment, au vu des réactions, ils ont fortement appréciée.

Guénange comédie club est une association toute récente qui s'est construite autour d'un groupe de huit passionnés, la plupart Guéangeois, soutenus par la commission culturelle municipale sous la direction de Maurice Thiriot, également auteur et metteur en

scène. La troupe répète chaque lundi à partir de 19 h 30 au centre social Louise Michel. Elle a déjà quelques rendez-vous sur son agenda : le 21 novembre à 19 h au café de l'Est et surtout, le 14 décembre à 20 h 30 salle Voltaire. À noter qu'ils répondent aussi aux invitations d'organisateur de fêtes et de manifestations, pour présenter selon le cas, des sketches ou des pièces plus longues.

Quant au comité, il se compose ainsi : président, Maurice Thiriot ; vice-président, Pascal Christofare ; secrétaire, Julien Wagner ; trésorière, Anne-Marie Sabat ; autres membres : Anne Pusceddi, Geneviève Chaudy.

INGLANGE

Le café klatsch une recette conviviale



La salle communale ouvre ses portes aux amateurs de "Café-klatsch" chaque troisième mardi du mois. Photo RL

Chaque troisième mardi du mois, ils et elles sont une vingtaine à se retrouver, de 14 h à 18 h, dans la salle communale d'Inglange personnes pour passer une après-midi détente. Il n'y a pas d'âge ici pour intégrer le groupe, pour former un quatuor et jouer à la belote, se regrouper à quelques autres si les jeux de société intéressent davantage ou encore tout simplement faire « refaire l'actualité ou parler du temps qui passe » autour d'une tasse de café fumant, tout en savourant une belle part de gâteau ou de bonnes tartes maison. Monique, Solange et Rose,

membres du centre communal d'action sociale, sont chargées de veiller à la bonne organisation et gèrent les tâches matérielles. « Le café klatsch n'a d'autre prétention que de répondre à l'envie ou au besoin de se changer les idées », tiennent-elles à expliquer. L'ambiance détendue et conviviale, on oublie les problèmes du quotidien dans la bonne humeur. Les nouveaux sont les bienvenus et ils verront comme ils seront vite intégrés au groupe.

Alors, avis aux amateurs, il leur suffit de pousser la porte de la salle communale chaque troisième mardi du mois.

DISTROFF

On aime les monstres à l'accueil de loisirs

Trente-sept enfants de 3 à 12 ans, venant de la commune, mais aussi d'Inglange, Budling, Metzervisse, Metzeresche, Hom-bourg-Budange ou encore Kédange-sur-Canner, se sont inscrits à la session d'automne de l'accueil de loisirs organisé par la commune et le périscolaire de Distroff sur le thème d'actualité « monstreusement drôle ».

Durant quatre jours, avec Alice, la directrice, Céline, Marie-Lyne et Léa, les animatrices, les enfants ont pu vivre des aventures autour d'Halloween et ses héros sous les formes les plus variées. Le matin a été consacré à de nombreuses activités manuelles sur le thème en travaillant l'argile ou en réalisant des masques et pompons, et l'après-midi tous ont mené l'enquête du « Qui est-ce ? » pour retrouver l'œil qu'un monstre avait perdu, ont participé à une kermesse riche en jeux divers et en barbe à papa, préparé le « festin des monstres » au travers d'un atelier cuisine très instructif et ont également préparé le grand défilé d'Halloween du dernier jour auquel ils ont invité leurs camarades même non inscrits à l'accueil de loisirs.



Les enfants aiment se faire peur, et ils sont servis au centre aéré. Mais ils aiment ça et en redemandent. Photo RL

ABONCOURT

Un grand moment de convivialité

Jour de fête dans la commune, dimanche dernier, avec, dès 10h, une grand'messe célébrée dans l'église suivie du traditionnel repas annuel offert par la municipalité dans la salle Saint-Luc. Là, ce ne sont pas moins de soixante-cinq convives, seniors, membres du conseil municipal, du CCAS, personnel communal, qui se sont retrouvées devant des tables bien garnies pour déguster les mets proposés.

Charly et Hansy, de Gandrange, ont animé le déjeuner. Auparavant, Raoul De Jong, maire de la commune, entouré de Magali Accart, conseillère municipale, et Valérie Lorrain, membre du CCAS, a remis aux doyens de la salle, Simone Laurillard, une composition florale, et Jean-Marie Iacuzzo, un magnum de Bordeaux. Tout le monde a encore observé un moment de silence en mémoire de ceux qui sont décédés en cours d'année.

VOLSTROFF

Au fil des délibérations

Temps hebdomadaires de travail des agents, taxe d'aménagement, Europort Lorraine, entre autres points abordés par les élus.

Lors de la dernière séance ordinaire, le maire, Hubert Ditsch, a ouvert les débats en précisant qu'« afin de permettre à la communauté de communes de l'Arc mosellan d'adhérer au syndicat mixte Europort qui a pour objet la création d'une ZAC située en dehors de son territoire ainsi que de participer à des éventuels futurs projets intercommunautaires en matières économiques, il est nécessaire de compléter ses statuts dans les domaines compétences aménagement de l'espace et développement économique ». Par neuf voix pour et une contre, le conseil décide d'accepter cette modification.

Au regard des différentes études en cours de réalisation, dont celles liées au dossier de création de ZAC et à l'amélioration de l'accessibilité du site, le projet Europort présente désormais une voca-

tion intercommunautaire affirmée. Aussi, après avoir entendu l'exposé du maire, toujours par neuf voix pour et une contre, les élus ont approuvé le projet de statuts du Syndicat mixte dit ouvert (SMO), demandé sa création pour la réalisation et le développement de l'espace portuaire Europort, adopté les statuts et autorisé le maire à engager toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Troisième point : la modification des temps hebdomadaires de travail. Jusqu'en juin 2013, l'école maternelle ne comportait que deux classes. Dans l'une, il y avait un agent titulaire qui assurait la fonction d'aide maternelle, dans l'autre, deux agents à mi-temps se partageant la semaine de travail. À la rentrée de septembre, une troisième

classe est ouverte à l'école maternelle, et les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place. Ces rythmes entraînent un surcroît de travail pour l'agent, et, suite au départ d'une personne en charge de l'entretien des différents bâtiments communaux, un autre agent titulaire assurera dorénavant cette fonction. Le conseil, après avoir entendu l'exposé du maire demander de modifier le temps hebdomadaire de travail de tous les agents, a décidé la création, à compter du 1^{er} octobre 2013, de deux postes d'adjoint technique 2^e classe à 28 h 47 hebdomadaires, un poste d'agent spécialisé de 1^{re} classe des écoles maternelles (28 h 47), un poste d'adjoint technique 2^e classe (17 h 01) et un poste d'adjoint technique 2^e classe (25 h 44).

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en

avoir délibéré, les élus à l'unanimité permettent au maire d'accepter toutes les indemnités de sinistres perçues en faveur de la commune de Volstroff. Ils inscrivent au budget une dépense (50,96 €) en non-valeur.

Par une délibération de novembre 2011, le conseil décidait de la mise en place de la taxe d'aménagement en fixant un taux à 5 % en remplacement de la Taxe locale d'équipement. Il n'était cependant pas fait état d'exonérations éventuelles. Aussi, les élus ont-ils décidé d'exonérer partiellement les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas d'intérêt (PTZ +) à raison de 30 % de leur surface. Cette délibération est valable trois ans, et les taux ainsi que les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

NÉCROLOGIE

Mme Chantal Grodziski



GUÉNANGE. — Nous apprenons le décès de Mme Chantal Grodziski, née Prudhomme, survenu à Metz le 31 octobre, à l'âge de 71 ans.

Elle a vu le jour le 28 mars 1942 à Mazingarbe. Elle a épousé M. Georges Grodziski, qu'elle eut la douleur de perdre en 2009. De leur union est née leur fille unique, Valérie. La défunte était entourée de l'affection de ses deux petits-enfants Sacha et Hélène. Elle était vendeuse-retoucheuse en retraite et était domiciliée à Guénange.

La cérémonie religieuse aura lieu le 4 novembre, en l'église de Guénange, à 15 h.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Nos condoléances à sa famille.

RURANGE

Repas communautaire

L'association Arc-en-ciel de Rurange-Montrequienne organise son prochain repas communautaire, le dimanche 17 novembre, à 12 h, au centre socioculturel de Montrequienne. Le prix du repas, composé d'une choucroute, reste inchangé, soit 20 €, et aura pour thème « Les régions ».

Les réservations ou renseignements sont prises jusqu'au lundi 11 novembre, en téléphonant à Jacqueline Maetz (Tél. 09 75 94 29 67).

BOUSSE

Marché artisanal

L'association "Vie à Bousse" organise un marché artisanal, de 14 h à 18 h, le dimanche 10 novembre à la Maison des associations, 17 rue du Jura.

METZERVISSE

Calendrier des fêtes

Les responsables associatifs du chef-lieu de canton se retrouveront, à l'initiative de la municipalité, mercredi 13 novembre à 20 h, salle de réunions de la mairie pour l'établissement du calendrier des fêtes de l'année 2014.

KÉDANGE-SUR-CANNER

La paëlla des footballeurs

Afin de pouvoir mettre un peu de beurre dans leurs épinals les footballeurs du CEP Kédange organisent, samedi 16 novembre, à partir de 20 h, en la salle Saint-Rémi, une animation dîner autour d'une méga paëlla. On réserve de suite au 06 67 17 18 28.